

La Ville part en guerre contre le papier non trié

recyclage | Des tonnes de documents finissent dans les poubelles. Le tout est incinéré aux Cheneviers au lieu d'être recyclé, d'où un gigantesque manque à gagner.

Le gaspillage des deniers publics, ça suffit! La Ville part en guerre contre les monceaux de documents, de feuilles et de cartons qui, non triés, finissent dans les sacs-poubelles, avant d'être brûlés à l'usine des Cheneviers. «Nous avons parfois trouvé jusqu'à 90% de papiers dans des sacs, c'est juste un scandale absolu, d'autant qu'il existe en ville, le mercredi, une levée spéciale pour ces déchets!» lance Pierre Maudet, magistrat en charge de l'Environnement urbain.

Sacs bourrés de papiers

Pour en avoir le cœur net, nous avons accompagné une tournée de la Voirie, rues du Rhône et Versonnex. «Le centre-ville, c'est surtout des bureaux, des études d'avocats, des commerces, souligne Alain Bussard, chef d'unité au service Voirie-Ville propre. Certains de ces privés jouent parfaitement le jeu du tri des déchets, mais d'autres pas du tout.»

Hier matin, le premier sac-poubelle ouvert, un 110 litres, a confirmé ses craintes. «Voyez, c'est bourré de papiers, de courriers, de cartons... C'est terrible», lâche Alain Bussard. Le reste de la tournée réservera les mêmes mauvaises surprises. Ici des feuilles à en-tête, là du papier déchiqueté, et encore des emballages en carton, des blocs... Bref, toute la panoplie. Selon Pierre Maudet, parfois, des documents à caractère confidentiel sont glissés dans ces sacs déposés sur le trottoir, en attendant la levée de la Voirie.

Une facture salée

Si la Ville s'insurge, c'est non seulement pour des raisons écologiques, mais encore financières. Une fortune part en effet en fumée aux Cheneviers. «Chaque tonne de déchets incinérée nous est facturée 261 francs, détaille Pierre Maudet. Au contraire, chaque tonne de papiers donnée à recycler nous est payée 80 francs, en moyenne. Faites le calcul, le différentiel représente un manque à gagner de 340 francs par tonne!»

L'an passé, la Ville a incinéré 45 000 tonnes de déchets divers aux Cheneviers. Dont des monceaux de papiers. Cela représente une dépense de 12 millions de francs environ. «Et il s'agit de l'argent des contribuables», rappelle Pierre Maudet.

Le conseiller administratif l'affirme, Genève est la lanterne rouge de la Suisse en matière de déchets triés et valorisés. Comment en est-on arrivé là? «Alors que la Constitution fédérale établit le principe du pollueur-payeur, la Ville fait preuve de tolérance envers les entreprises. Ainsi, pour chacune d'entre elles, nous acceptons de ramasser un sac de 110 litres par levée, deux fois par semaine.» Visiblement, certaines ne jouent pas le jeu du tri. «Elles sont pourtant informées, ainsi que les sociétés chargées du nettoyage des bureaux», précise Alain Bussard.

Collecte par des privés

La Ville a donc fini par amender les contrevenants les plus récalcitrants. Mais d'ici peu, elle fera payer les entreprises pour la levée de leurs déchets. «Afin d'améliorer le tri, il faut toucher le porte-monnaie», estime le magistrat radical. D'ici à 2012, la collecte passera par des transporteurs privés, qui factureront leurs services directement aux entreprises. Gageons que le papier sera dès lors mieux trié afin de ne pas encombrer les sacs-poubelles...

Xavier Lafargue



© MAGALI GIRARDIN | Rue Versonnex, centre-ville. Hier matin à 7 h, comme souvent, Manuel et José-Antonio, employés de la Voirie, ont découvert des morceaux de papiers dans les sacs-poubelles.